TOUS SOLIDAIRES ET SUPPORTERS DU ZÉRO ALCOOL PENDANT LA GROSSESSE !

Pendant tout l'été 2020, Santé publique France réédite sa campagne de prévention sur la consommation d'alcool pendant la grossesse. Au mois de septembre, la campagne se tournera vers les premières concernées, avec le message « Par précaution : zéro alcool pendant la grossesse ». Mais en attendant et pour les mois de juillet et août, l'accent est mis sur l'entourage, comme soutien et supporter du « zéro alcool ».

Ainsi, les futurs papas, mais aussi les frères, sœurs, parents et amis des femmes enceintes sont invités à être solidaires avec elles en s'abstenant eux aussi de boire, de temps en temps ou plus longtemps ou, au moins, à ne pas leur proposer de boissons alcoolisées pendant cette période…

Car lorsqu'on est enceinte, qu'on ait besoin d'aide ou pas pour ne pas boire d'alcool, les occasions sont nombreuses en été et il peut être agréable de se voir proposer plutôt un cocktail sans alcool ou de trinquer à plusieurs avec un « soft drink » !

Une page dédiée est en ligne sur Alcool info service, ainsi que sur Agir pour bébé, le site destiné aux parents et futurs parents.

Articles en lien

> L'alcool et la grossesse

> Enceinte, est-ce que je peux boire ?

> Je viens d'apprendre que j'étais enceinte

> Je ne parviens pas à arrêter de boire